

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Vaccination contre la Covid-19 : les structures sanitaires privées et les pharmacies désormais impliquées

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

DANS le cadre de l'extension de la campagne nationale de vaccination contre la Covid-19, le ministre de la Santé, Guy-Patrick Obiang Ndong s'est entretenu, vendredi dernier, avec l'Association des responsables des établissements médicaux privés du Gabon (AREMPG), le bureau de l'Ordre national des pharmaciens du Gabon (ONPG), et le Syndicat national des pharmaciens du Gabon (SNPG). En présence de la présidente du Comité national de vaccination contre la Covid-19 (Copivac), Pr Marielle Bouyou-Akotet.

Au cours de cette rencontre, le membre du gouvernement a présenté à ses hôtes, l'évolution du Plan national de vaccination contre la Covid-19. Notamment dans sa phase de vulgarisation et d'intensification par l'implication de l'ensemble des acteurs du système sanitaire national. Et ce conformément à son axe stratégique 1. De plus, il a réitéré la volonté du gouvernement d'associer l'AREMPG et l'ensemble des officines privées dans le processus de ladite campagne de vaccination.



Le ministre de la Santé a réitéré la nécessité d'associer tous les acteurs dans la lutte contre la Covid-19

En effet, compte tenu de la demande de vaccination de proximité par la population, la vaccination dans ces structures devrait être effective à partir du lundi 15 novembre 2021 sur l'ensemble du territoire national. À cet effet, Guy-Patrick Obiang Ndong a instruit la Coordination nationale de la

campagne de vaccination d'organiser dans les meilleurs délais, des séances de formation d'une part, et d'aménager les différents sites retenus pour la vaccination selon les normes nationales, d'autre part. Dans cette logique, les équipes du Copivac procéderont à un accompagnement technique d'au moins une se-

maine dans ces structures pour assurer le principe de pharmacovigilance. Il a ensuite invité l'AREMPG, l'ONPG, ainsi que le SNPG à intensifier la sensibilisation des agents vaccinateurs de leurs différentes structures. Ceci par l'adoption d'un comportement responsable dans la pratique de l'activité de vacci-

nation. "Ce sera tolérance zéro avec les agents qui feront dans la fraude. Ils seront sévèrement sanctionnés conformément à la réglementation en vigueur". Pour sa part, Amoussa Ibrahim, point focal AREMPG a déclaré que : "Les établissements membres de l'AREMPG sont heureux d'avoir été associés à cette campagne de vaccination".

Il faut rappeler que le gouvernement mise beaucoup sur la vaccination pour endiguer considérablement et durablement la pandémie à coronavirus. Malheureusement, à ce jour, la mobilisation des populations en faveur de la vaccination ne semble pas encore au rendez-vous. Ce qui a contraint récemment les autorités à renforcer les mesures autour de cette stratégie.

La stratégie consistant à impliquer les centres de santé privés et les pharmacies sera-t-elle efficace ? D'aucuns pensent qu'il faudra plus pour convaincre les populations qui semblent plutôt gagnées par le scepticisme et la peur du vaccin. Dans tous les cas, les jours à venir nous édifieront.

Contrepoint

L'autre approche

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

C'est une lapalissade de dire que les autorités gabonaises, à l'instar de celles des autres pays, placent le vaccin au centre de la lutte contre la pandémie à coronavirus qui sévit dans le monde depuis plusieurs années. Surtout au moment où, alors que nous subissons encore la troisième vague, une quatrième est déjà déclarée dans certains pays.

Du coup, on comprend aisément la volonté du gouvernement de

multiplier les stratégies susceptibles d'accentuer la campagne de vaccination contre le Covid-19 dans notre pays. Et la rencontre de vendredi dernier, entre le ministre de la Santé et l'Association des responsables des établissements médicaux privés du Gabon (AREMPG), le bureau de l'Ordre national des pharmaciens du Gabon (ONPG), et le syndicat national des pharmaciens du Gabon (SNPG) s'inscrit dans ce cadre. Désormais, les structures sanitaires privées et les pharmacies devront s'impliquer dans la campagne de vaccination qui,

soit dit en passant, peine à mobiliser grand monde.

D'aucuns pensent que la communication gouvernementale autour du vaccin n'est pas bien pensée. Surtout lorsqu'on constate que les "anti-vaccin" inondent les réseaux sociaux de messages présentant les vaccins contre le Covid-19 comme étant dangereux pour la santé. Dès lors, le gouvernement et ses appendices qui gèrent la riposte contre cette pandémie, devraient considérer une nouvelle approche dans le cadre de la vaccination.

Que de donner l'impression

d'imposer le vaccin aux populations, les autorités gagneraient plutôt à mobiliser médecins et autres personnels de santé impliqués dans la lutte contre le Covid, à multiplier des campagnes de sensibilisation quant aux avantages des vaccins. Cette campagne devrait avant tout être menées dans les administrations et les entreprises (publiques et privées).

Une telle démarche devra être complémentaire à tout ce qui est entrepris jusqu'ici. Elle aura pour avantage de convaincre nombre de sceptiques aujourd'hui.